

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire
du dimanche 26 novembre 2023****PROCÈS VERBAL**

Lieu et horaire de la réunion : visioconférence sur Zoom – 11h00-12h30

Membres du C.A. présents : Claude Bazin, Anne Frédérique Bourget de Bettignies, Manon Conan, Pascale Crespy, Antoine de La Morinerie, Marine Tirouet, Karine Vuillermoz, Valérie Pujol

Excusés : Léandre Arribes, Alexandra Vuillet, Pascal Papini

Adhérents ayant voté par mail ou ayant donné pouvoir à un autre adhérent :

Corinne Andrieu, Lionel Armand, Olivier Baert, Anne Barlind, Betty Bayen, Catherine Benmoussa, Carole Bergen, Armelle Bossière-Bajou, Virginie Boucher, Anne-Frédérique Bourget, Laurence Causse, Hugues Chabalière, Corane De Carlo, France Ducateau, Malik Faraoun, Nathalie Follezou, Sophie Fontaine Noyère, Alain Gintzburger, Frédéric Giroutru, Fabienne Gozlan, Christophe Greilsammer, Frédéric Grosche, Charlotte Gutierrez, Jean-Marc Lallement, Anne Le Guernec, David Le Rheun, Hélène Lebarbier, Isabelle Lusignan, Bruno Marchand, Benjamin Meneghini, Didier Méricou, Isabelle Mestre, Aurélien Métral, Marie Mézière, Bruno Noël, Étienne Parc, Malvina Plégat, Rachel Pothin, Mahaut Rabattu, Elsa Saladin, Lou-Ysar Souillard, Joséphine Sourdel, Katharina Stalder, Joris Tartamella, Frédéric Tellier, Alexandra Vuillet, Anoushka Wielink.

Adhérents présents : Fernanda Areiras de Oliveira, Cécile Backès, Agnès Braunschweig, Antoine Cafaro, Manon Conan, Fatou Dicko, Blanche Giraud Beaugardt, Aurélie Hannagan, Éric Jakobiak, Sylvie Levesque, Nicolas Luquin, Véronique Mailliard, Benjamin Meneghini, Frédéric Merlo, Pascale Oyer, Stephen Pisani, Justine Pouvreau, Olivia Sabran, Philippe Sire, Anna Vilas,

Secrétaire de séance : Valérie Pujol

Administrateur : Christophe Saint-Hilaire

Ordre du jour :

Le CA de l'anPad convoque une Assemblée Générale extraordinaire en visioconférence le dimanche 26 novembre à 11h avec quatre points à l'ordre du jour :

- 1- **Modification de l'article 9 des statuts** avec la mise en place au sein du Conseil d'Administration d'un Collège de gouvernance de 5 ou 7 personnes dont les missions sont :
 - Piloter la mise en œuvre du projet associatif
 - Assurer la mise en œuvre des décisions de l'AG
 - Assurer les fonctions liées aux activités de trésorerie et de secrétariat, et réécritures conséquentes à cette modification dans les autres articles.

OUI

NON

ABSTENTION

- 2- **Ajout d'un e inclusif à Professeur.e.s** dans l'intitulé de l'association (association nationale des Professeur.e.s d'art dramatique des écoles contrôlées et agréées par l'Etat)

OUI

NON

ABSTENTION

3- Actualisation de l'intitulé de nos postes

OUI
NON
ABSTENTION

4- Réévaluation du montant de la cotisation selon trois modalités :

- A. Montant de la cotisation réévalué à 40€ dès 2024.
- B. Montant de la cotisation réévalué à 50€ dès 2024.
- C. Maintien du montant à 30€ pour 2024 avec une augmentation pour 2025 à déterminer et voter lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 janvier 2024.

RELEVÉ DE DÉCISIONS :**1. Modification de l'article 9 des statuts**

Plusieurs adhérents et adhérentes ont exprimé leur mécontentement devant une proposition autour de laquelle ils auraient aimé débattre en amont du vote.

Le choix de fonctionnement du futur collège, en plusieurs co-président.e.s par exemple, avec un trésorier et un secrétaire, sera laissé au futur Conseil d'Administration élu lors de l'AG du 28 janvier 2024

Une réflexion peut être menée par l'actuel CA pour organiser le dimanche 28 janvier au matin un atelier sur le mode de gouvernance et l'organisation générale de l'association (en amont donc de l'assemblée générale où des amendements pourront être présentés et votés (notamment en inscrivant la notion de coprésidence).

Le vote a été majoritairement en faveur du OUI
74 votants – 64 OUI – 5 NON – 5 ABST

2. Ajout d'un e inclusif à Professeur.e.s

Le vote a été majoritairement en faveur du OUI
74 votants – 60 OUI – 11 NON – 3 ABST

3. Actualisation de l'intitulé de nos postes

Le vote a été majoritairement en faveur du OUI
74 votants – 64 OUI – 3 NON – 7 ABST

4. Réévaluation du montant de la cotisation

Le vote a été majoritairement en faveur du choix A pour relever la cotisation d'adhésion à 40 € dès 2024.
74 votants – 55 A – 7 B – 12 C

5. Questions diverses

Recherche d'une salle en IDF pour accueillir l'AG du 28 janvier 2024. (Recontacter Agathe Delomeau au conservatoire de Saint Ouen ?).

La séance est levée à 12h30

Prochaine réunion du CA en visio
Le dimanche 17 décembre de 11h à 12h30